

**L'interview  
du samedi**

Le point noir des transports malmène le quotidien des Lorrains employés au Grand-Duché, au point de freiner les ardeurs malgré de meilleurs salaires. D'autant que s'ajoute un durcissement des conditions sociales, estime Pascal Peuvrel, le président de l'AFAL (Association des Frontaliers au Luxembourg). Rencontre.

**Q**ue représente précisément le travail frontalier au Luxembourg ?

Il concerne environ 220 000 personnes, dont la moitié sont français, mosellans pour l'essentiel, même s'il y a aussi une part non négligeable d'habitants du Pays-Haut, et, dans de moindres proportions, de Lorrains du sud. L'autre moitié est constituée de ressortissants belges et allemands.

**Une récente étude atteste d'un mouvement inattendu : un essor du nombre de frontaliers ralentit voire en légère érosion. Qu'en est-il exactement ?**

C'est une question à la mode (sourire). Pour aller gagner sa vie au Luxembourg, il faut être doté d'un certain courage en regard des problèmes de mobilité. Metz - Luxembourg en 1 h 30, c'est assez fréquent. C'est une horreur, les trajets, surtout depuis 2022 et la construction d'une troisième voie côté luxembourgeois. En 2027-2028 ce sera certes opérationnel, mais pour le moment c'est l'enfer dans les deux sens. Cela impacte tellement la vie quotidienne que cela peut dissuader, même si revenir travailler en France n'est pas une tendance majoritaire. Certes, on constate que le nombre de ceux qui font le choix de revenir travailler en France va croissant.

**Y a-t-il d'autres phénomènes qui peuvent expliquer cette tendance ?**

Les mentalités évoluent aussi chez les jeunes, l'argument de

**Pascal Peuvrel, président de l'Association des Frontaliers au Luxembourg**

# « Le frontalier est traité avec discrimination »



Pascal Peuvrel devant les locaux de l'association situés au cœur de Thionville : « Pour le Luxembourg, la notion d'attractivité doit rester fondamentale. » Photo Antoine Pétry

la qualité de vie pèse davantage qu'hier depuis les années qui ont suivi le Covid. Nous avons aussi des gens en dépression, qui traversent un burn-out ou ne supportent plus comme autrefois le sentiment d'être moins bien traités que les Luxembourgeois. La loi sur le harcèlement moral au Luxembourg a été votée plusieurs années après les autres pays. Et on constate qu'elle n'est pas vraiment entrée en application.

**Le montant du salaire, très supérieur au Luxembourg, ne pèserait plus autant qu'avant ?**

Lorsqu'on doit cocher des « plus » et des « moins » dans une décision finale d'aller travailler au Luxembourg, le bilan est moins évident... Surtout

lorsque le salarié ou le couple n'a pas d'enfant, et ne peut donc pas bénéficier du régime avantageux des allocations. Ajoutez-y le temps dans les embouteillages, les frais d'essence, et la qualité de vie, on se dit que gagner 300, 400 ou 500 euros de plus pour vivre l'enfer... Ça peut nourrir le doute.

**Comment illustrer les différences entre les allocations familiales au Luxembourg et en France ?**

On peut compter 360 euros par enfant jusqu'à sa majorité que toucherait chaque Français travaillant au Grand-Duché. Ajoutez-y une allocation de rentrée scolaire en septembre... Cela fait une sacrée somme. Il faut toutefois avoir à l'esprit que depuis 2016 le

Luxembourg a durci l'accès et revu sa loi, privant les enfants non biologiques du salarié des allocations qui leur étaient jusqu'alors attribuées. Pour les familles recomposées, cela a eu un réel impact financier. Depuis, je mène un combat sur ce thème, qui se poursuit devant la Cour de Justice européenne pour dénoncer l'aspect discriminatoire de cette loi. Nous avons une soixantaine de dossiers qui, lorsqu'ils seront gagnés, permettront à nos clients de recevoir des dédommagements importants car rétroactifs.

**« Le licenciement est beaucoup plus simple au Luxembourg »**

**Avant 2010, dites-vous, le Luxembourg c'était le paradis pour tout le monde. Ce n'est plus le cas aujourd'hui ?**

Il faut bien admettre que le frontalier est souvent traité avec discrimination par rapport au résident du Grand-Duché. Après les restrictions sur les allocations familiales, une loi sur les bourses d'études a surpris tout le monde : elle est réservée aux seuls résidents. Comme un couperet. Comment peut-on à la fois vouloir

attirer d'un côté et discriminer par ailleurs ? Car le Luxembourg a besoin de la main-d'œuvre, sinon ils n'ont pas de quoi faire tourner le pays, qui manque de gens qualifiés dans tous les domaines. Pourquoi alors imposer ces restrictions ? Le Luxembourg doit avoir conscience que la notion d'attractivité doit rester fondamentale.

**Les frontaliers rappellent qu'ils sont moins protégés qu'en France...**

Clairement, c'est vrai. Avec les avantages et les inconvénients. Les deux systèmes ne sont pas comparables. En France, le Code du Travail hautement protecteur est volumineux, son équivalent au Grand-Duché est beaucoup plus mince... À l'arrivée, le licenciement est beaucoup plus simple au Luxembourg car les patrons savent que même s'ils sont condamnés ensuite, les sommes qu'ils devront verser seront plus raisonnables qu'en France. Mais, car il y a un mais, la fluidité sur le marché du travail est très supérieure et les opportunités pour retrouver un job, plus importantes. À l'arrivée, les deux camps y trouvent leur compte.

**• Propos recueillis par Antoine Pétry**

## « Le train, ce n'est guère mieux que la voiture mais pour d'autres raisons »



La voie réservée au covoiturage est pour le président de l'AFAL une solution intelligente. Photo Pierre Heckler

Il y a de nombreux frontaliers qui viennent du sud de la Lorraine aussi. Mais pour eux comme pour ceux qui arrivent de Moselle, le train, ce n'est guère mieux, pour d'autres raisons. Il y a des pannes nombreuses, des moyens inadaptés, insuffisamment de wagons et d'éternels travaux à Bettembourg. Les retards sont nombreux et les wagons sont bondés. Même si le train coûte moins cher à la longue avec l'essence, la solution n'est souvent guère plus enviable que la voiture. La seule bonne nouvelle peut-être, c'est la voie

de gauche réservée au covoiturage. C'est une solution intelligente et très motivante pour favoriser le transport à

plusieurs. Il y a un véritable gain de temps.. Il faut s'habituer, mais c'est vraiment intéressant..

# 360 €

C'est le montant des allocations familiales par enfant jusqu'à sa majorité, que touche chaque Français travaillant au Luxembourg